

qui dut être, sans doute, celle qu'on lisait, bien à propos, à la communion du jour, Ps. 70 :

Domine, memorabor justitiæ tuæ solius, ... Deus, tu docuisti me a juventute meâ...et usque ad senectam et senium, Deus, ne derelinquas me.

Seigneur, ce me souviendrai seulement de ta justice ! C'est en toi même Seigneur que dir ma jeunesse et mon âge - j'espère à l'avenir que tu auras en moi un souvenir.

Que ce petit récit, vrai de toutes pièces, dise à tous ceux de chez nous, qui vivent tout près du tabernacle, de redoubler leurs hommages et leurs adorations au Dieu qu'ici on chasse de ses demeures, et d'ajouter pour ceux et celles que des lois sataniques jettent au sein de la misère, à tout âge de la vie, une prière qui leur obtienne la force aujourd'hui, et demain, la paix et le retour au convent bien aimé.

J.-O. M.

Issy, près Paris, 24 septembre 1906.

LA QUESTION DES LANGUES

AUX ETATS-UNIS

TOUT en reconnaissant l'excellence du but poursuivi par la Fédération américaine des Sociétés catholiques, nos compatriotes des Etats-Unis ont refusé de s'y affilier, et redoutaient même l'action que pourrait exercer cette association contre la conservation des langues nationales.

Les Canadiens-français des Etats-Unis ont dû, par conséquent, être agréablement surpris en lisant l'une des résolutions adoptées à l'unanimité par la Fédération, lors de sa dernière convention annuelle tenue à Buffalo, les derniers jours du mois de juillet.

“ Attendu qu'on a affirmé à plusieurs reprises que l'un des objets de la Fédération américaine des Sociétés catholiques était l'abolition des langues étrangères et la fusion par contrainte des différentes nationalités de notre pays,